

Dignac Infos



VACCINATION

Installation de nouvelles plaques de rue



Réfection du toit de la mairie



Infos diverses P.7

La vie associative
de la commune P.9

La biodiversité P.14

Mai 2021

Sommaire

La vie municipale	3/4
Ecole	5
Culture-Jeunesse	6
Infos diverses	7/8
La vie des associations	9/12
La vie des commerces	12/13
Biodiversité	14/15
Manifestations à venir	16

Le mot du Maire

Voici plus d'un an que la pandémie de covid19 a stoppé nos activités associatives, amicales et familiales.

Malgré les efforts de chacun, notre commune n'est pas épargnée, certains ont été hospitalisés, d'autres ont malheureusement perdu la vie.

Nous avons répondu positivement pour la création, en collaboration avec la Maison de Santé, d'un centre de vaccination validé par l'ARS afin d'aider au plus vite les populations âgées des secteurs de l'ex Vallée de L'Echelle et de l'ancien canton de Villebois-Lavalette. Nous avons organisé le centre à la salle polyvalente avec l'aide des communes concernées (matériel, bénévoles pour l'accueil). Je remercie Béatrice Jean, première adjointe, qui assure quotidiennement la logistique afin que toute l'opération se déroule parfaitement. Un grand merci également à tous ceux, élus, employés communaux, professionnels de santé et bénévoles qui s'investissent depuis le début de la pandémie pour leur engagement solidaire dans cette lutte contre la maladie.

Si l'horizon s'éclaircit pour les plus âgés, notre inquiétude demeure pour les jeunes. Nous organisons au mieux les activités scolaires. Nous continuons à appliquer les règles sanitaires les plus strictes à l'école.

En raison de la pandémie, les élections départementales et régionales seront organisées cette année à la Salle Polyvalente les 20 et 27 Juin.

Le conseil municipal continue à s'investir pour la commune. Les panneaux de rues sont installés. Si vous n'avez pas pu récupérer votre numéro, vous pouvez le retirer en mairie ou appeler au 05 45 24 50 35 si vous ne pouvez pas vous déplacer. Pour une bonne lecture, je vous remercie de ne pas utiliser une autre plaque que celle qui vous a été fournie. Un bon adressage vous garantit un service rapide et de qualité pour vos courriers, vos livraisons et les secours. La fibre n'aurait pas pu être déployée sans ce travail, chaque immeuble étant maintenant géolocalisé.

La commercialisation de la fibre devrait être lancée fin 2021. Le réseau enterré est bien avancé. Je rappelle aux retardataires que pour le réseau aérien, chaque propriétaire doit obligatoirement et au plus vite élaguer autour de la ligne de téléphone actuelle et maintenir en permanence la végétation à plus de 50 centimètres autour de la fibre qui, elle, sera installée à 1 mètre au-dessus du réseau orange. Nous mesurons, avec la pandémie, l'importance de ce nouveau service pour maintenir des échanges à distance de qualité.

D'autre part je vous invite à découvrir 2 autres services, dans les pages qui suivent : la Plateforme Territoriale d'Appui qui va faciliter vos démarches en matière de santé et France Services qui vous permet de réaliser vos démarches administratives via Internet avec l'aide d'une personne dédiée dans les locaux de la Poste.

Merci à toutes et tous pour votre participation à la vie communale.

Le Maire,

Françoise DELAGE



- **Édition :**
Commune de Dignac
- **Mairie :**
05 45 24 50 35 - mairie@dignac.fr
- **Responsable de publication :**
Françoise DELAGE
- **Rédaction :**
Béatrice JEAN
et la commission communication
- **Remerciements :**
Tous nos remerciements aux personnes qui ont donné de leur temps pour fournir la matière aux articles.
- **Conception et réalisation :**
Agate Communication - 05 45 61 12 89
www.agatecom.fr
- **Date de parution :**
Mai 2021

La vie municipale

Au fil des Conseils

(23 novembre, 14 décembre, 18 janvier, 15 février, 29 mars)

■ **Attribution d'une prime COVID 19** aux agents, proratisée en fonction du temps de travail, une seule fois et d'un montant maximum de 100 €.

■ **Convention de service de «recrutement-remplacement-renfort» signée avec le centre de gestion de la Charente.**

■ Paiement en ligne via le dispositif PayFIP

Les collectivités territoriales ont la possibilité de proposer aux usagers le paiement à distance de leurs services via le dispositif PayFIP fourni par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) à compter du 1^{er} décembre 2020.

Dans le cadre de la modernisation des services offerts à la population, il est proposé de valider et de déployer ce dispositif particulièrement adapté au recouvrement des créances à caractère régulier comme les redevances de la restauration scolaire et les locations de la salle polyvalente.

■ Dénomination d'une place communale «place des médiévales».

■ **Vente de 3 parcelles communales aux Renonfies** (parcelles cadastrées section B numéros 39, 45 et 46) pour la somme de 8 000 €. Les parcelles d'une superficie totale de 3 980 m² comprennent un petit bâti.

■ Vente d'un délaissé de voirie de 21 m² «1 rue des écoles»

En l'espèce, le déclassement de ce délaissé de voirie, n'aura pas de conséquence sur la desserte et la circulation. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge des acquéreurs.

■ **Modification des statuts du Syndicat mixte de la fourrière** avec la demande d'adhésion des communes de Vindelle, Turgon et Chabrac.

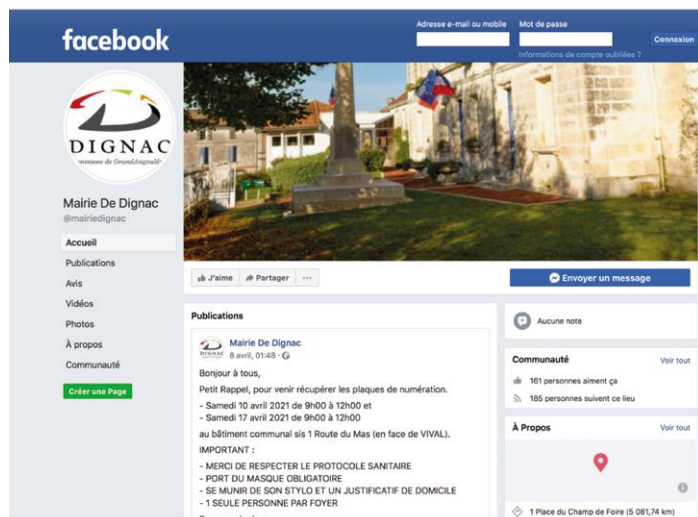
■ Groupe de travail à GrandAngoulême «Grand et petit cycle de l'eau»

Jean-Noël Guedon a été désigné titulaire et Philippe Charbeix suppléant.

■ **Parcours sportif** : entièrement rénové (10 demi-journées de travail) pour un coût de fournitures de 1 600 €. Un atelier supplémentaire a été installé. Quelques panneaux sont à ajouter suite aux recommandations de l'APAVE.

■ Facebook : Création de la page «mairie de Dignac»

Anne-Sophie Godier et Laurence Rodriguez sont les administratrices. La mairie va relancer GrandAngoulême pour le Site Internet.



The screenshot shows the Facebook profile of the Mairie de Dignac. The profile picture is the commune's logo, and the cover photo shows the town square. A recent post is visible, containing the following text:

Bonjour à tous,
Petit Rappel, pour venir récupérer les plaques de numérotation.
- Samedi 10 avril 2021 de 9h00 à 12h00 et
- Samedi 17 avril 2021 de 9h00 à 12h00
au bâtiment communal sis 1 Route du Mas (en face de VIVAL).
IMPORTANT :
- MERCI DE RESPECTER LE PROTOCOLE SANITAIRE
- PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
- SE MUNIR DE SON STYLO ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE
- 1 SEULE PERSONNE PAR FOYER
Prenez soin de vous.



■ **Acquisition d'un tracteur** compact 3046R John Deere de 46 cv ainsi qu'un chargeur frontal et d'accotement au prix total de 55 680,00 € TTC.

■ Acquisition d'un vidéoprojecteur et d'un écran pour la salle polyvalente

La commune a sollicité GrandAngoulême pour bénéficier du fonds de concours culture pour les dépenses d'investissement visant la réalisation ou le développement d'équipements culturels municipaux. Le fonds de concours attribué est fixé à 4 346,50 € HT pour un montant estimé à 8 693,00 € HT. Ces nouveaux équipements seront signalés à l'assurance afin d'être intégrés au contrat de la collectivité.

■ **Acquisition d'un logiciel «Horizon Cloud»** au prix de 2 434,80 € TTC. Les données ne sont plus stockées sur le serveur de la mairie. On peut accéder plus facilement à l'espace de travail numérique de façon sécurisée, sur n'importe quel terminal, à tout moment et en tout lieu. Il sera donc utilisé en cas de télétravail.

■ Pose de projecteurs au terrain de football pour l'éclairage public du futur terrain de pétanque.

Le SDEG 16 a établi un devis de 2 204,20 € à la charge de la collectivité pour la pose de deux projecteurs avec un interrupteur à clé.



■ Lancement de l'enquête publique préalable à l'aliénation d'un chemin rural

Considérant que le chemin rural, sis Les Basses Renonfies, n'est plus utilisé par le public car le tracé a disparu, Compte tenu de la désaffectation du chemin rural susvisé, il est donc dans l'intérêt de la commune de mettre en œuvre la procédure de l'article L. 161-10 du Code rural, qui autorise la vente d'un chemin rural lorsqu'il cesse d'être affecté à l'usage du public.

■ **Convention de partenariat pour le jardin médiéval** avec l'association «les Compagnons du Végétal» pour l'année 2021 pour l'entretien et la mise en valeur du jardin (4500 €).

■ Demande de subventions pour la rénovation énergétique des bâtiments publics

La commune peut bénéficier d'aides de l'État à hauteur de 80 % maximum du coût des travaux HT pour la rénovation énergétique des bâtiments publics. Madame le Maire souhaite demander la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la mairie, les services sociaux, la salle polyvalente et l'école.

Elles portent sur les travaux de couverture, d'isolation, de remplacement de système de chauffage, de travaux électriques, et de remplacement des menuiseries.

Au total, ils s'élèvent à 178 500 euros. L'état va être sollicité à hauteur de 80 % (divisé par deux pour la DETR et pour la DSIL) soit une aide publique escomptée de 142 800 €.

■ **Pass' accession** piloté par GrandAngoulême, est un dispositif d'aide à l'accession à la propriété à destination des acquéreurs à faibles revenus. Il a pour objectif la rénovation du parc immobilier ancien. La commune est sollicitée pour abonder les aides de GrandAngoulême.

Cette aide sera mise en place et prévue sur le budget 2021 pour 2 dossiers par an, à hauteur de 2 000 euros chacun.

■ Avis sur le projet de pacte de gouvernance

L'élaboration du pacte de gouvernance de GrandAngoulême s'inscrit dans la phase de renouvellement de l'assemblée et de changement de présidence. Elle a été articulée avec une réflexion sur les modalités de la participation citoyenne intégrant notamment les modalités de consultation du Conseil de Développement autour d'un fil rouge commun : définir les points de rencontre entre l'action de l'intercommunalité, celle des communes, des habitants, des acteurs associatifs et des partenaires institutionnels.

■ Aménagements

Les projets d'installation d'abribus et de toilettes publiques sont approuvés par l'Architecte des Bâtiments de France. Les consultations d'entreprises sont en cours.

■ Groupe de travail commerce de GrandAngoulême

Élu référent : Philippe Charbeix.

■ Demande de subvention LEADER - véhicule électrique

La commune peut bénéficier d'aides de l'Europe au titre du LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale) pour l'acquisition d'un véhicule électrique à hauteur de 80 % maximum. Le véhicule sera un petit camion plateau «Goupil».



■ Fixation du montant du loyer communal sis «11 rue du Muguet – Beaulieu»

Suite aux travaux de rénovation, le montant mensuel du loyer est fixé à 350 €.

■ Zone de Chez Nadaud

Les études (loi sur l'eau, sol) ont révélé des coûts très élevés au vu de la superficie des lots. A cause de la COVID, GrandAngoulême a vu ses dépenses augmenter et ses recettes diminuer, le projet est donc ajourné et sera revu lors du prochain PLU Intercommunal.

■ Dates des élections 2021

Les élections régionales et départementales auront lieu les dimanches **20 et 27 juin** à la **salle polyvalente** (et non plus à la mairie).

■ Vote des taux d'imposition

Au vu des bases prévisionnelles, pas de modification des taux d'imposition.

■ Budget primitif 2021

Section de fonctionnement		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits votés au titre du présent budget	2 115 922	1 068 641
Reports	Résultat de fonctionnement reporté		1 047 281
Total de la section		2 115 922	2 115 922

Section d'investissement		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits votés au titre du présent budget	1 810 315	1 810 315
Reports	Reste à réaliser de l'exercice précédent	216 667	631 589
	Résultat de fonctionnement reporté	745 321	330 399
Total de la section		2 772 303	2 772 303

■ Principaux investissements 2021

BATIMENTS OU SERVICES	TRAVAUX	MONTANTS TTC
Ecole	Aménagement de bureaux, réfection salle arts plastiques	45 300
Ecole extérieurs	Chemin piétonnier	2 000
Mairie	Bureaux, toitures et menuiseries	71 500
Ancienne Mairie	Toiture	36 000
Salle Polyvalente	Rénovation énergétique, chaudière, menuiseries, plafond	134 400
Cimetières	Vitrines affichage, deuxième jardin du souvenir	5 000
Nouveaux ateliers communaux	Petite toiture	10 000
Logements Beaulieu	Zinguerie	3 100
Services techniques	Camion électrique et outillages électriques	41 950
Cuisine scolaire	Equipements	6 000
Voirie	Programme 2021	64 200
Eclairage public	Coffret forain	3 500
Aménagement urbain	Toilettes publiques, abribus, porte vélo et zinguerie	73 500
Aménagement du bourg	Frais étude	10 000
Maison de santé	Première tranche travaux	1 000 000
TOTAL		1 506 450

■ Subventions aux associations

Organismes bénéficiaires	Montants alloués
Chapitres	200
Comité d'Animation de Dignac	1 200
Amicale des Propriétaires et des Chasseurs de Dignac	210
A.D.M.R. Villebois et 3 forêts	300
Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de l'aire Sud-Est Angoulême	100
Croix Rouge française de Villebois-Lavalette	400
Foyer socio-éducatif du collège de Villebois-Lavalette	100

Des nouvelles et informations de notre école



L'école primaire de Dignac Marie et François Mayoux fonctionne toujours sous protocole sanitaire et respect des gestes barrières.

Aucune classe n'a été fermée à ce jour pour cause de coronavirus.

Rappel aux parents, accompagnants et adultes : le port du masque est obligatoire aux abords de l'école.

Sécurité autour de l'école, application des consignes Vigipirate et Coronavirus : il est interdit de stationner devant les accès de l'école et sous les panneaux «interdit de stationner ou de s'arrêter».

Des parkings situés place des Écoles et rue de la Salle Polyvalente sont disponibles.

Un aménagement sécuritaire provisoire autour de l'école est en cours.

Le projet éducatif de territoire de la commune de Dignac est reconduit pour les trois prochaines années.



Au niveau des Temps d'Activités Périscolaires, un nouvel atelier permaculture-jardinage vient de voir le jour avec les Compagnons du Végétal.



Histoire de notre école

Difficile installation de l'école Républicaine à Dignac sous la 3^{ème} République

Avant Jules Ferry l'enseignement primaire est inégal, déficitaire pour les filles notamment, et, pour des raisons d'économie des mairies, souvent abandonné à l'Église. Les lois de 1881-1882 rendent l'école gratuite, laïque et obligatoire, obéissant à un courant européen rationaliste, moderniste et anticlérical, entraînant des situations ubuesques, telle celle rapportée par le journal *Le Gaulois* du 22/05/1886, journal plutôt conservateur.

L'école religieuse dont il s'agit était située au 19 place du Champ de Foire et tenue par les sœurs Notre Dame des Anges, dont la maison mère était à Puyperoux.

Les comptes rendus du conseil municipal montrent un effort budgétaire important en faveur de l'école :

1885 : 4860 francs construction école de filles ;
1886 : 5000 francs construction école ; 1887 : 8394 francs construction école. En 1885, deux instituteurs (MM. Delâge et Brénichot) et une institutrice (M^{me} Roque) enseignent à Dignac, contre un seul en 1834, 1856, 1863 et 0 en 1820, selon l'annuaire de la Charente.

Dans ces conditions l'enseignement religieux n'était plus le bienvenu.



Culture

L'exposition sur les monuments aux morts

sur le thème du deuil et de la mémoire conçue par le service pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême sera visible du 3 au 28 mai 2021 salle des mariages dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Le 13 mai, le service culture de Grand-Angoulême organise un **circuit art contemporain en Vallée de l'Echelle** qui débutera à 14h30 par la source de la vallée de l'Echelle.

Rendez-vous aux jardins est prévu le dimanche 6 juin : la mairie, le Comité d'Animation de Dignac (CAD), et l'association Les Compagnons du Végétal pilotent ensemble cette animation.

Les Soirs Bleus : deux spectacles gratuits, de cirque «Tourne pas rond» et de musique «Octopus King», sont prévus en plein air dans le bourg en soirée le vendredi 20 août en partenariat avec GrandAngoulême. Les précédentes soirées des Soirs Bleus en 2018 et 2019 avaient recueilli un franc succès.



Photo : www.cirque-scene.fr



Photo : AZZASZHEUR - JAZZ MANIAC

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
PROCHAINE ÉDITION : LES 18 ET 19 SEPTEMBRE 2021

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

PROCHAINE ÉDITION : LES 18 ET 19 SEPTEMBRE 2021

sur le thème : Patrimoine pour tous

Dans le cadre des **journées du patrimoine des 18 et 19 septembre** est prévue une balade contée qui aura lieu sur le circuit sportif récemment rénové du chemin Henri IV jusqu'à la source de l'Echelle mêlant les plaisirs de l'exercice physique et de la lecture sur le thème de la nature, de l'arbre et de l'eau.



La lecture, les livres

La mairie met en place un service gratuit de prêt de livres. Il s'agit d'un service relais entre les médiathèques l'Alpha, le SDL, la Cité de la BD et les habitants de la commune.

Un groupe de lecteurs se met en place pour partager des coups de cœur et participer aux animations organisées.

Renseignements en mairie auprès de l'adjointe à la culture.

Jeunesse

Les élus ont la volonté d'associer les jeunes à la vie de la commune et pour commencer à la préparation des manifestations programmées.

Toutes les informations à venir seront sur Panneau Pocket, Facebook, par voie d'affichage et dans la presse.



Le label «**ma commune aime Lire et faire lire**» vient d'être décerné par l'association nationale à notre commune pour son engagement à la lecture auprès des enfants de l'école et pour les actions à mener auprès de tous les publics dans les années à venir.

L'UDAF et la FCOL sont les coordinateurs départementaux de l'association nationale créée il y a 20 ans par l'écrivain Alexandre Jardin. Localement, l'association est soutenue par l'adjointe au maire chargée de l'école, de la jeunesse et de la culture.

Les bénévoles volontaires de plus de 50 ans sont attendus pour animer des séances de lecture à l'école. Aucun diplôme n'est exigé seulement avoir la passion des livres, de la transmission et du partage.

Renseignements en mairie auprès de l'adjointe au **05 45 24 50 35**.

Maison de santé

VISUEL DU PROJET



VISUELS FAÇADES NORD ET SUD



VISUELS FAÇADES EST ET OUEST



PLAN DE FINANCEMENT DE LA MAISON DE SANTÉ

SUBVENTIONS	
Type de financement	Montants
Etat - DSIL	82 776,40 €
Etat - DETR	240 554,00 €
Région Nouvelle Aquitaine	185 969,40 €
Département	100 000,00 €
Etat - FNADT	80 000,00 €
Europe - FEADER	150 300,20 €
TOTAL subventions acquises	839 600,00 €

Les travaux s'étaleront sur environ 20 mois. Les professionnels de santé continueront à exercer dans les locaux.

Le montant total estimé des travaux est de 1 178 876 euros.

Vaccination

LES VACCINS AUTORISÉS EN FRANCE

Pour stopper la pandémie et retrouver une vie normale, les chercheurs et laboratoires du monde entier se mobilisent pour développer des vaccins efficaces contre la Covid-19. En plus des mesures barrières, la vaccination permettra de **maintenir l'impact de l'épidémie et de réduire la mortalité et la morbidité** liées à l'infection virale.

À ce jour, **quatre vaccins sont autorisés en France** :

- Pfizer/BioNTech
- Moderna
- AstraZeneca
- Janssen.

Les trois premiers vaccins s'administrent en deux doses. **Pfizer/BioNTech et Moderna sont des vaccins à ARN messenger** (Acide ribonucléique), ce qui induit un circuit logistique et un mode de conservation différents des vaccins «classiques». **AstraZeneca, à vecteur viral**, bénéficie d'une logistique simplifiée.

Le quatrième vaccin, Janssen, de l'entreprise américaine Johnson & Johnson est à vecteur viral, ne nécessite qu'une seule dose et ne requiert pas de très basses températures pour sa conservation.



LE CENTRE DE VACCINATION DE DIGNAC - MSP CLÉ D'OR

Il est situé dans la salle polyvalente, est ouvert depuis le 20 janvier 2021 à raison d'environ 150 personnes vaccinées par semaine.

Depuis la fin du mois de mars les vaccinations ont augmenté, suite aux dotations en vaccins plus importantes de l'ARS. Début avril, 2000 personnes ont été vaccinées et actuellement nous en sommes à 500 par semaine.

Le centre est ouvert tous les jours de la semaine, le matin et l'après-midi. L'accueil est assuré par des bénévoles de Dignac et des communes environnantes, la consultation et le vaccin par les médecins et infirmiers libéraux de notre maison de santé, de Villebois-Lavalette, de Garat et du secteur.

Pour prendre rendez-vous il faut appeler le **07 49 19 77 80** ou aller sur la plate forme **Doctolib**.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !



Faciliter
LES PARCOURS DE SANTÉ
Préserver **L'AUTONOMIE**

Besoin d'un soutien personnalisé ?

- pour rester à domicile
- pour mieux vivre votre maladie
- pour accompagner votre entourage

Parlez-en à votre médecin ou contactez
la Plateforme Territoriale d'Appui
de Charente



Un contact unique
0809 109 109
prix d'un appel local
Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Service gratuit

Des équipes proches de chez vous pour vous aider :

Confolens
Gond-Pontouvre
Barbezieux

Vous pouvez directement contacter
la Plateforme Territoriale d'Appui
de Charente pour :



- **demandeur une information et un soutien pour vos démarches en santé** (aides financières, aménagement du logement, structure d'aide à domicile...),
- **trouver les bons professionnels et les bons services en fonction de vos besoins** (médecin spécialiste, infirmier, masseur-kinésithérapeute, podologue, auxiliaire de vie, portage de repas à domicile...),
- **solliciter une évaluation de vos besoins** et trouver des solutions adaptées pour vous permettre de rester à domicile,
- **être orienté vers des actions de prévention** (atelier mémoire, prévention des chutes, activité physique...),
- **trouver une structure d'accueil** (Ehpad, résidence autonomie, accueil de jour, accueil familial...),
- **bénéficier d'une aide pour les proches et les aidants** (soutien, solution de répit, groupe de parole...).

Les démarches réalisées à la suite de votre demande sont effectuées en lien avec votre médecin traitant.

pta16.fr

Avec le soutien
ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Espace France services à La Poste

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC :

Un lieu unique pour répondre aux besoins des usagers dans leurs démarches.

Le président de la République a annoncé la mise en place du réseau France Services afin de faciliter l'accès aux principales démarches administratives pour l'ensemble des citoyens, notamment dans les territoires ruraux.

Les espaces France Services : pour quelles démarches ?

Les guichets des espaces France Services sont pensés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services cités-dessus :

- une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...);
- un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...);
- une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...);
- des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

En Charente, 23 structures sont ouvertes :

12 espaces France Services et 11 maisons de service au public.

La maison de service au public de Dignac vient d'être labellisée. C'est un service gratuit financé par l'État. Elle se situe à l'Agence postale, avec un ordinateur en libre accès relié à Internet et un espace de confidentialité avec une personne totalement dédiée à ce service.

Ouverture aux heures du bureau :

La Poste : 5, rue de la Clé d'Or.

Tél. : 05 45 23 81 81

Mail : msap.dignac@laposte.fr



La vie des associations

Amicale des Anciens

Malgré la pandémie, la lumière ne s'éteint pas dans notre club. Certes, toutes les activités sont en sommeil sauf les jeux de boules les Mercredis et Vendredis après-midi qui se déroulent en plein air avec les gestes barrières en vigueur.

Cela fait un an que la crise sanitaire est là. Nous ne pouvons plus nous réunir pour entretenir le lien social qui nous est si cher. Il nous faut prendre toutes les précautions édictées pour éviter la contamination.

Cependant, après concertation des membres du Conseil d'Administration nous avons décidé de remettre à chaque adhérent un présent, qui ne remplace pas notre repas annuel, pour marquer notre lien indéfectible d'association.

Les 26 et 27 Janvier après-midi nous avons remis ces présents au siège du club et pour ceux qui ne pouvaient se déplacer, nous les avons portés.

Nous ferons tout, et c'est impératif pour entretenir le lien social qui nous unit. Nous y sommes très attachés.

Dès que nous percevrons le desserrement des contraintes nous ne manquerons pas de nous manifester.

Les projets ne manquent pas : Assemblée Générale, loto, voyage, repas, etc.

Nous espérons également reprendre rapidement nos activités courantes ; jeux de sociétés et initiation à l'informatique etc...

Dans cette attente, nous restons à votre écoute et vous pouvez prendre contact aux **heures de repas** près de :

- **Nicole Marcombe** : Présidente au **06 20 81 28 28**
- **Jean Danede** : Vice-Président au **05 45 24 56 13**
- **Brigitte Flaczyk** : Trésorière-Adjointe au **06 16 19 79 43**
- **Francis Rougier** : Secrétaire au **05 45 24 55 82**



Association des Propriétaires et des Chasseurs de Dignac

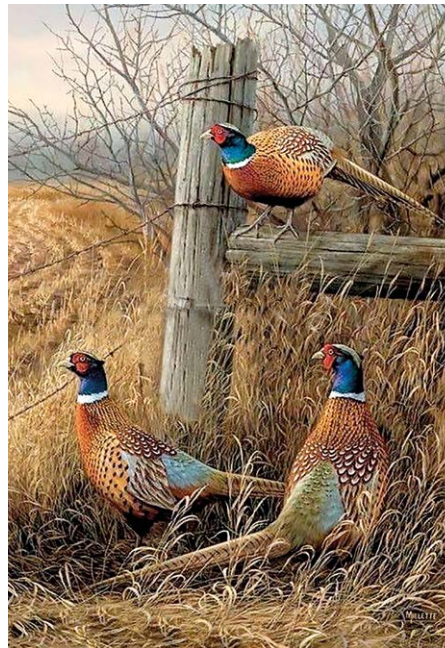
La saison 2020/2021 de chasse s'est terminée cette fin mars.

Dans un contexte inédit de pandémie de la Covid 19, la saison s'est achevée néanmoins dans une bonne ambiance d'échange, de convivialité. Concernant les chasseurs, une bonne saison nous rapporte le président Christophe Lapeyronnie.

Un effort tout particulier a été fourni quant au prélèvement du gros gibier pour qu'il y ait le moins de dégâts possibles dans les prairies et cultures de notre commune.

De nouvelles recrues parmi l'équipe sont fort appréciées au sein de notre association.

Malgré les difficultés rencontrées, la chasse est restée soudée et a fait bloc, peu importe la chasse qu'elle fut de loisir ou de mission !



Le respect des règles sanitaires fut strict, bien appliqué, tout s'est passé dans de bonnes conditions.

Pas moins de 44 cartes furent délivrées dont 2 nouveaux jeunes chasseurs, ce qui nous a permis de faire fonctionner notre association le mieux possible avec au résultat des finances saines.

2020 et 2021 resteront néanmoins deux années à oublier concernant notre banquet annuel, toujours attendu avec impatience par tous nos amis de la chasse et autres bien sûr.

Ne vous inquiétez pas ! 2022 est déjà en ligne de mire pour rattraper tout ce retard !

Nous vous attendrons avec grand plaisir, espérons vous y retrouver fort nombreux !

Le contexte doit être meilleur pour tout le monde, en attendant prenez soin de vous !

Dignac Philatélie

L'association Dignac Philatélie a tenu sa 26^{ème} assemblée générale pour approuver les rapports d'activité et financier d'une année 2020 quasiment à l'arrêt depuis le 16 mars et pour arrêter les actions à mener en 2021.

La bourse multi-collections a pu se dérouler comme prévu le 8 mars 2020 juste avant le 1^{er} confinement en



partenariat avec le club de miniatures & multi-collections de Mouthiers.

Elle a connu un franc succès de fréquentation, merci à tous.

L'association a eu le plaisir de participer le 12 septembre à la journée inter-associations organisée par la commune de Dignac avant le second confinement.

Quelques circulations de carnets de timbres en provenance de clubs philatéliques charentais ou de la région ont pu être à nouveau mises en place au mois de septembre dans des conditions sanitaires particulières, maintenant un lien entre les adhérents.

L'activité pour 2021 s'annonce réduite puisque la bourse 2021 qui devait se tenir en mars a été annulée et finalement reportée à 2022.

Des diplômes et médailles régionaux ont été remis à trois membres de l'association pour leur dévouement et fidélité à la philatélie.



Contact :
Françoise Gautier-Marandat
06 07 30 71 33

La vie des associations

Comité d'Animation de Dignac

Rappel :

L'AG de notre association s'est tenue le vendredi 18 décembre avec l'élection du bureau :

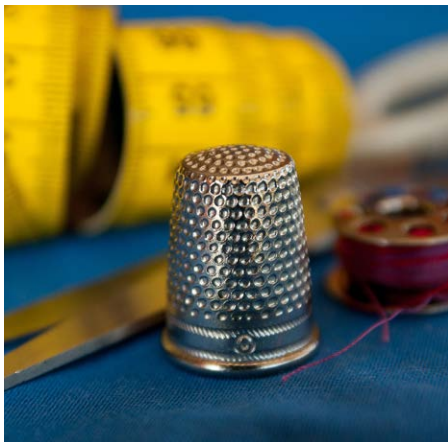
Président : Jean-Claude Rambaud
Tél. : 06 61 21 50 87

Vice-présidents : Patrick Bouquet, Christian Dussagne

Secrétaire : Mireille Le Bournot, adjoint : Philippe Charbeix

Trésorière : Bernadette Chassain, adjointe : Thérèse Vigier

En raison de la pandémie, seul l'atelier (partage des connaissances en couture, tricot et broderie) **est ouvert** (tous les lundis de 14h à 17h30 salle des associations).



Les manifestations à venir

Date à définir : Printemps de Beaulieu autour du four à pain et de la loge des cercliers, randos, artisans, repas à midi, accordéoniste et chorale. **Renseignements :** 06 61 21 50 87.

6 juin : «Rendez-vous aux jardins» en partenariat avec «Les compagnons du végétal» et la municipalité. *Programmation en cours.*

Après 22 fêtes médiévales toutes réussies que nous avons dû arrêter par manque de renouvellement des bénévoles, après l'échec financier de «Jours de fête» en 2019, nous changeons de registre en 2021 en proposant un **Festival de musique classique intitulé : «Musique et patrimoine».**

Le dimanche 11 juillet : au château du Pouyaud

15h : Présentation et historique du château par le propriétaire
16h30 : concert de piano à 4 mains : avec **Mérim Bleger** : 1^{er} prix du Conservatoire national supérieur de Paris et lauréate de concours internationaux, et **Francine Ducarre**.

18h : apéritif

21h : en l'église St Cybard de Dignac **Concert du trio «Harmonia 3»**, Flûte traversière, violon guitare, qui interprétera des oeuvres de Bach, Vivaldi, Haydn, Rossini, Bizet et Piazzolla.

Les gestes barrières seront strictement appliqués (masque obligatoire, gel à l'entrée, distanciation en salle).

Entrée pour chaque concert : 8 euros. Nombre de places limitées, inscriptions obligatoires.



Valéché Judo

Valéché Judo maintient son activité en visio

Après une année 2019/2020 stoppée nette par le premier confinement, Valéché Judo a rouvert les dojos de Dignac, Sers et Villebois en septembre. «Une reprise difficile avec un protocole strict, indique Véronique Four, la présidente. Pas de vestiaire, désinfection des pieds et des mains avant de rentrer sur le tatami». Des contraintes qui ont eu un impact sur le nombre de licenciés puisque le club enregistre une baisse de près de 40% avec seulement 85 licenciés contre 140 l'an passé.

De nouveau à l'arrêt avec le 2^e confinement, le club s'est mobilisé pour assurer une reprise avant Noël avec un protocole encore plus strict interdisant tout contact entre les combattants, avant l'annonce de fermeture de toutes les salles de sport.

Sans perspective d'une réouverture prochaine, les entraîneurs Sonia Pérard, 4^e dan, et Éric Suire, 2^e dan, ont mis en place des cours en visioconférence. Le mardi soir pour les enfants et le mercredi soir pour les adultes, Sonia Pérard assure des cours de technique et de renforcement musculaire. Le vendredi soir, Éric Suire anime un cours de taïso (préparation cardio-musculaire). Enfin, le dimanche matin, l'entraîneur propose une activité en extérieur à Dignac avec footing, assouplissements, cardio-training.

Depuis le mois de février, ces cours visio permettent d'entretenir une condition sportive et de maintenir du lien en cette période difficile.

Lors de l'assemblée générale de juin dernier, le bureau a été renouvelé :

Présidente : Véronique Four
Vice-présidente : Séverine Delaborde
Trésorier : David Bordron
Trésorier-adjoint : Jean-Marc Perraut
Secrétaire : Matthieu Septz
Secrétaire-adjoint : Éric Suire.

Contact :
Véronique Four 06 79 45 30 41.

Facebook :
Valechel Judo.



Énergym

Reprise des cours en extérieur

Il est rappelé que les associations peuvent organiser des séances à destination du public mineur ou majeur dans les établissements sportifs de plein air, sans limitation de personnes.

C'est pour cette raison qu'ENERGYM a décidé de proposer 2 activités de gym sur le terrain de foot de Dignac le samedi matin :

- **Cross Training** : renforcement musculaire et cardio training de 9h45 à 10h45
- **Marche active** : séances de marche, couplées à des exercices de renforcement musculaire, de 11h00 à 12h00

Avec l'arrivée du printemps, c'est avec grand plaisir que nous nous sommes retrouvés dès le 20 mars.

Pour rappel, une activité physique est indispensable pour le bien-être physique et mental, nous en avons tous besoin !

Les atouts santé de la pratique en extérieur :

- on se dépense plus
- on améliore ses cycles de sommeil
- on dope son mental
- on évacue le stress
- on fait le plein de vitamine D

Vous n'êtes pas licencié mais motivé à vous remettre au sport et à pratiquer une activité physique ? Venez tester gratuitement et sans engagement.

Contact : **Carole Combes - 06 84 75 44 57**
gvdignac@outlook.com



Association des Parents d'Élèves

Un début d'année prometteur !

En adaptant les animations et manifestations au contexte sanitaire, l'APE de Dignac a pu démarrer ce premier semestre sur une belle lancée.

La traditionnelle photo de groupe du calendrier a été remplacée par les créations collectives des enfants sur le thème de l'espace. L'enthousiasme des élèves, l'implication et la générosité des parents et des sponsors ont fait de cette action un succès.

Pour terminer l'année 2020 sur une note festive, nous tenions à offrir le traditionnel goûter de



Noël aux enfants. Le Père Noël est passé dans chaque classe distribuer un cadeau collectif choisi par l'enseignant et un livre a été offert à chaque enfant.

La tombola de Noël puis la vente de fleurs ont également été appréciées.

Pour le deuxième semestre, nous espérons que la vente à venir de madeleines Bijou et le panier gourmand concocté à partir de produits récoltés et fabriqués à Dignac (miel, noix, saucissons, terrines et galettes charentaises) seront appréciés.

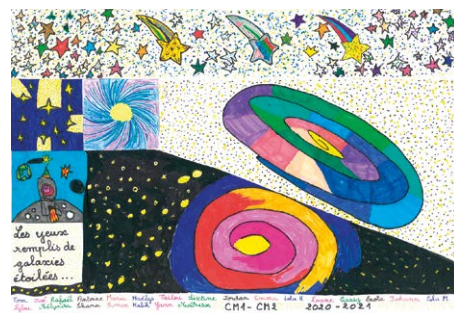
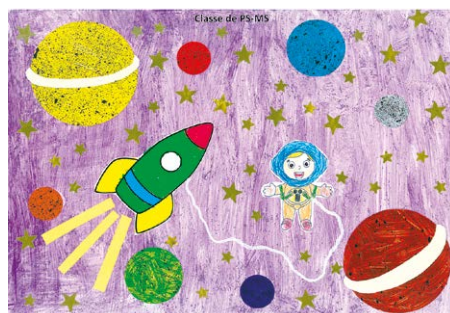
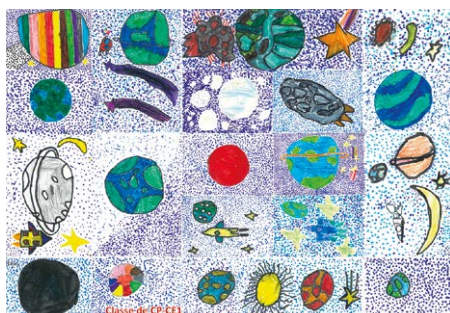
Une benne à papier et carton sera installée, place des Ecoles, du 30 avril au 10 mai. Les fonds récoltés seront proportionnels au poids de matières à recycler collectées.

La participation de l'ensemble des habitants de la commune sera bienvenue !

La kermesse étant fortement compromise, nous réfléchissons à une nouvelle manière de fêter la fin d'année scolaire.

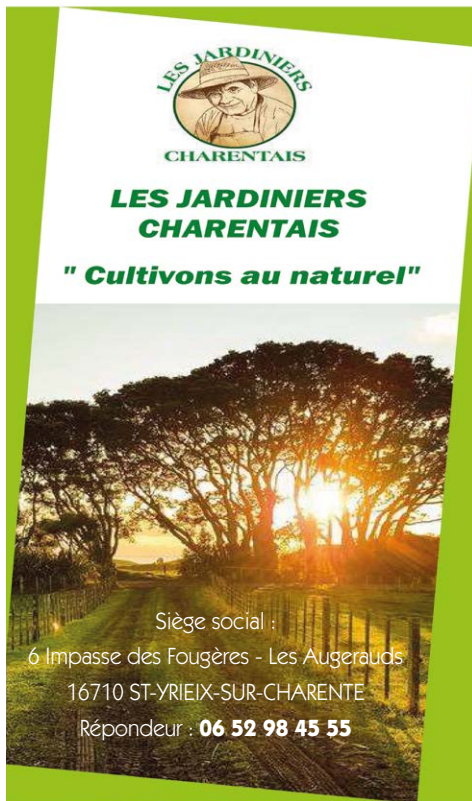
Toutes ces actions permettent à l'association de récolter des fonds au bénéfice des enfants scolarisés, chacun y participant à son rythme et selon ses moyens. Nous remercions les familles, les enseignants, la Commune de Dignac, les entreprises et associations qui soutiennent et contribuent à la réussite de nos actions.

Contact : **Heidi Dugarcein,**
Présidente APE de Dignac - 06 14 33 49 61.



La vie des associations

Les Jardiniers charentais



QUI SOMMES-NOUS ?

Une Association de loi 1901.

Notre mission : la transmission du «savoir faire» du jardinage au naturel. Pour cela, nous préconisons entre autres, le BRF (Bois Raméal Fragmenté) appelé plus communément «Broyat».

Votre adhésion vous permet de bénéficier, à domicile, du broyeur (mis à notre disposition par Calitom). Nous sommes tous des bénévoles.

Seul le broyeur est mis à votre disposition. Charge à vous de l'alimenter en essence et avec les aides de votre choix. Nous assurons le transport, la surveillance et la sécurité de l'opération.

En Charente, nous sommes reconnus et soutenus par les partenaires suivants :

- Calitom
- GrandAngoulême
- Conseil départemental
- Le Département Charente
- ADEME
- Communautés de Communes
- et des communes...

Nous intervenons sur tout le Département de la Charente.

NOS POSSIBILITÉS :

- Intervention de broyage
- Conseils en jardinage
- Trocs de graines ou plants ou plantes
- Aides à projets publics, territoriaux ou communaux.

Nous contacter par courriel :

lesjardiniers.charentais@laposte.net

ou sur notre Site :

www.lesjardiniers-charentais.com

QUE FAISONS-NOUS ?

Nous sommes aussi présents dans différentes manifestations telles que :

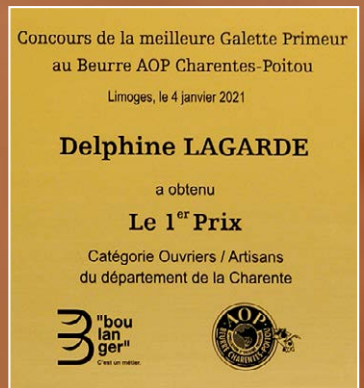
- * Formation à la taille réelle et à la greffe, au château de La Rochette.
- * Troc de graines et plants.
- * Les Amis de La QUINTINIE à Chabonais.
- * Divers ateliers (jardinage, boutures...)
- * Au sein d'écoles primaires et dans diverses autres manifestations.
- * Dans les déchèteries avec le GrandAngoulême.
- * Notre Assemblée Générale.

Les dates vous sont communiquées le moment venu.

La vie de nos commerces



Zoom sur la boulangerie Emadel...



Bientôt 7 ans que Delphine et Emmanuel Lagarde ont ouvert leur boulangerie-pâtisserie !

Beaucoup de réussite, puisque Delphine a obtenu en 2020 et 2021 le premier prix départemental de la galette frangipane et Emmanuel le premier prix départemental 2021 de la baguette Tradition.

Ils proposent maintenant une gamme de biscuits faits maison et une belle surprise pour la fête des mères, vous voulez savoir de quoi il s'agit ?

Un gâteau avec un bijou en verre caché à l'intérieur, fabriqué par Estelle Robin, artisan-verrier, et employée de la boulangerie.

Les commerçants et artisans de Dignac

Privilégions nos commerçants, nos artisans, nos services.

Ils sont les forces vives de notre commune.

La liste des professionnels n'est pas exhaustive, la mairie n'a pas de fichier des entreprises.

COMMERCES

ANTIQUITÉS

DEBORD Claudette 05 45 24 51 77
31 rue de la Clef d'Or

ALIMENTATION GÉNÉRALE BOUCHERIE

DE DONA Évelyne et Mahona
(VIVAL) 05 45 23 65 83
2 route du Mas

BOUCHERIE CHARCUTERIE

TRAITEUR
LAPIERRE-ODY 05 45 24 50 05
8 rue du Bourg

BAR TABAC JOURNAUX

La Clef d'Or 05 45 24 50 37
SERAYE Claudette
66 rue de la Clef d'Or

BOULANGERIES-PÂTISSERIES

EMADEL 05 45 21 26 06
5 bis rue de la Clef d'Or
HÉDIN Jean-Pascal 05 45 24 50 80
1 rue du Four

ENTREPRISES DIVERSES

HORLOGERIE

PILON Michel & fils 05 45 24 50 77
Horlogerie industrielle et monumentale
32 rue de la Clef d'Or

FABRICATION DE PIQUETS

RINGUET Jean-François 05 16 70 12 03
2 rue des Lauriers

ENTRETIEN DE PARCS

MONTASTRUC Jean-Paul 05 45 25 30 47
25 route du Mas
LEBRAUD Romain 06 37 85 95 88
Créa'Paysage 16
Cloulas - 162 rue de la Chaume

SENSITIVE GESTAL MASSAGES

SAUMON Éole 06 30 26 38 14
Lascour - 1 chemin des Roses

AGENCE DE COMMUNICATION

3J Créations SARL 05 45 39 30 43
13 rue du Claud du Bourg

TAILLEUR DE PIERRE & LUTHIER

VILISQUES Christophe 06 84 17 19 91
Cloulas - 186 rue Saint Sulpice

ARTISANS

COIFFURE

BLOND'YNE 05 45 24 56 73
MASSON Rachel
72 rue de la Clef d'Or
COIFFURE GONORD 05 45 24 50 79
MESSAC Mireille
8 rue de la Clef d'Or

ÉLECTRICITÉ

JCF Rénovation 05 45 24 55 65
Les Châtaigneraies

GARAGES

SBM AUTO 05 45 21 56 81
Sébastien BRETON
Achat-Vente de véhicules neufs et d'occasion
57 rue de la Clef d'Or

MAÇONNERIE

Fauconnet SARL 05 45 60 37 92
10 rue des Terres de la Fontaine
RÉNIER Guillaume 06 36 88 07 13
Chez Nadaud - 5 impasse des Équidés
VEDRENNE Rémi 05 45 24 57 46
La Côte - 55 route du Signal
WALLE Patrick 06 86 44 76 99
La Côte - 3 impasse des Plantes

PLOMBERIE CHAUFFAGE

JOUELLIER Alexis 06 60 46 81 01
27 rue de la Clef d'Or

MENUISERIE

GASZYNSKI & FILS 05 45 24 55 75
42 route de Lascour
MARANDAT Construction 05 45 24 55 96
5-7 rue des terres de la Fontaine
MJC Monnet 06 89 05 33 08
2 rue des Menuisiers
PIGNARD Guillaume 05 16 09 49 98
1 impasse des Chataigniers
SARL BORDRON DUGENEST
Les Tourniers - 12 rue des Groies
..... 06 17 83 98 83 / 06 20 84 26 23

PEINTURE

FORGEAS Serge 06 88 35 99 76
La Côte - 72 route du Signal
NEBOUT Damien 06 06 72 60 63
Les Combes - 5 rue des Chevreuils
Plaquisterie Idéaldéco 05 45 23 84 06
98 rue de la Clef d'Or

SCIERIE ÉBÉNISTERIE

SAS MARANDAT 05 45 24 54 41
Scierie de la Marronnière
34 chemin de la Pointe Rouge

SERRURERIE

THOMAS Philippe 05 45 24 57 34
Serrurerie, menuiserie alu
La Forêt de Laurière - 6 chemin des Taillis

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

MÉDECINS

PETIT Brigitte, ROUGIER Vincent,
DUPUIS-DUSSEAU Élise 05 45 24 55 24
39 rue de la Clef d'Or

INFIRMIER DE SANTÉ PUBLIQUE

GOREAU Thierry 05 45 24 55 24

SAGE-FEMME

MAZEAU Sophie 06 62 30 17 03

INFIRMIERS À DOMICILE

BIROT Sandra, BONNAMY Jordane,
TRANCHET Marie-Noëlle,
CATHALIFAUD Émilie
20 rue du Lavoir 05 45 24 50 82

DENTISTE

SOLOMON Ilona 05 45 24 50 16
49 rue de la Clef d'Or

KINÉSITHÉRAPEUTE

LOUYS Christophe 05 45 21 93 86
18 rue du Lavoir

PODOLOGUE

SOURY Catherine 06 33 20 62 02
25 rue de la Clef d'Or

PHARMACIE

LASSIME Alexandre 05 45 24 50 12
40 rue de la Clef d'Or

ORTHOPHONISTE

DEVAIRE Sylvie 09 62 05 48 93

DIÉTÉTICIENNE

LAULT Tiffany 06 59 24 06 52

PSYCHOLOGUE

COSSON-PATENOTRE Émilie
..... 07 67 89 33 24

TAXIS

BLAIZE Philippe 05 45 24 50 97
Cloulas - 176 rue de la Chaume 06 76 88 33 16
MALHOUROUX Fabrice 06 34 61 70 22
Cloulas - 15 route de Rougnac



Biodiversité

Fauchage différencié

Le fauchage différencié, ou tardif, consiste à laisser pousser la végétation sur les bas-côtés de la route pendant la période estivale et à n'intervenir qu'au début de l'automne. Pour des raisons de sécurité, le fauchage est maintenu sur une largeur de 1,20m ainsi que dans les carrefours et les courbes. L'intervention décalée dans le temps permet aux plantes et à la petite faune d'accomplir leur cycle naturel. Le fauchage a lieu lorsque les plantes ont fleuri et fructifié et que, de leur côté, les oiseaux, insectes, petits mammifères... ont eu le temps de se reproduire. Le fauchage différencié a l'avantage de prévenir la propagation de certaines espèces qui, comme les graminées, sont gênantes et empêchent les autres espèces de pousser et de s'épanouir.



De même, la petite faune en profitera puisqu'elle ne sera pas chassée par des interventions intempestives : elle aussi, aura le temps de se reproduire, en toute tranquillité.

Ce sont des milliers d'espèces qu'on y retrouve, des modestes et peu connues syrphes aux plus célèbres abeilles butineuses (en France, les espèces d'abeilles voisinent le millier). Il faut savoir que sans elles, il n'y aurait plus ni pommes ni poires, pas davantage d'oignons, courgettes ou tomates dans nos jardins et encore moins ces splendides champs de colza en fleurs, au mois d'avril. Autrement dit, les insectes pollinisateurs assurent plus de 80% de la reproduction des espèces végétales et une bonne part du contenu végétal de notre assiette. Dans ce contexte, les bas-côtés ont un rôle important à jouer. Se notent aussi lombrics qui aèrent le sol, coccinelles, chrysopes, amateurs de ces pucerons qui peuvent ravager les cultures et tant d'autres «petites bêtes» : toutes sont utiles à la vie économique.

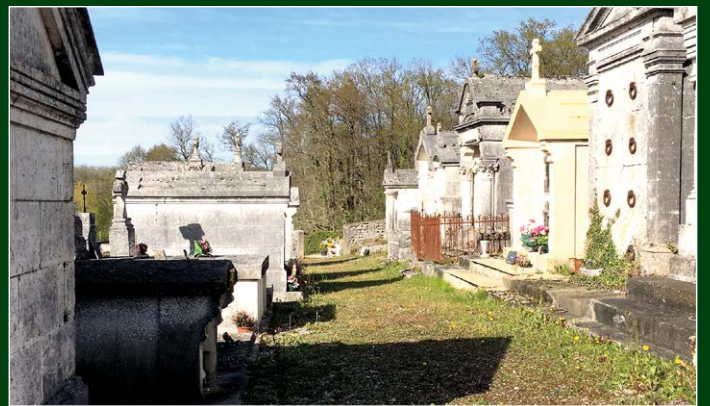
Et, enfin, le fauchage différencié nous amène à réduire le nombre d'heures d'utilisation de notre matériel de fauchage. Ce qui permet de diminuer notre consommation de carburant tout en garantissant la sécurité des usagers et riverains de la route.



«Zéro phyto»

de nouveaux lieux concernés dès 2022

Avec la loi du 6 février 2014 interdisant l'usage de pesticides dans les espaces verts publics à partir de 2020, la marche vers le «zéro phyto», enclenchée notamment par le Grenelle de l'Environnement, dispose désormais d'un calendrier et d'un cadre législatif. Au-delà des seuls parcs et jardins, c'est un pan entier de l'aménagement urbain qui est concerné par ce virage (voirie, bâtiments, espace public, cimetière...). Avec bien sûr, à la clé, un impact non négligeable sur l'eau et les milieux naturels.



Les collectivités locales ont pour beaucoup déjà mis en œuvre des plans de gestion différenciée des espaces verts. Certaines ont déjà aboli totalement l'usage des pesticides, d'autres se sont donné les moyens pour y parvenir dans les prochaines années. Et ce n'est pas une mince affaire, tant cela bouscule les habitudes des administrés, pas forcément enchantés de prime abord de voir réapparaître la végétation «sauvage» dans les rues, et des agents, qui pour la plupart ne sont pas formés aux méthodes d'entretien alternatives.

Dans certains sites, comme les cimetières, le changement est encore plus difficile à faire accepter.

L'araignée terreur des moustiques

Dans chaque maison charentaise, parmi les nombreux petits animaux qui squattent discrètement, il en est un que l'on ne remerciera jamais assez : **le Pholque phalangide** (dit encore «le loucheur» en raison de ses six yeux regroupés par trois devant la tête).

Tout le monde connaît cette petite araignée, à longues pattes très fines, suspendue le plus souvent dans l'angle d'une pièce, qui se secoue sur sa toile au moindre dérangement.

Cette toile est composée de fils fins très solides, plus souples que le nylon, extensibles comme le caoutchouc et résistants comme l'acier.

Le Pholque d'apparence malingre est capable de capturer des proies plus grosses que lui, comme la Tégénaire, cette grosse araignée qui rentre si souvent dans les maisons à l'automne. Mais et c'est là son intérêt pour nous, sa nourriture préférée ce sont les mouches et les moustiques ! Une fois pris dans la toile, l'animal est perdu.



L'appel des herbes folles

Les mauvaises herbes, appelées joliment «herbes folles», sont des adventices, ces plantes sauvages considérées comme nuisibles qui poussent dans un endroit sans y être désirées. En France, plusieurs centaines d'espèces sont répertoriées, dont quelques dizaines dans nos jardins. Nombre d'entre elles recèlent des trésors de bienfaits, qu'ils soient nutritionnels, aromatiques, médicinaux ou plus simplement utilitaires. Découverte dans ce Bulletin de l'ortie.

Mauvaises herbes et herbes folles : la santé au fond du jardin

L'ortie, plante de la famille des urticacées est très souvent présente dans les jardins. La pleine saison, c'est maintenant. Il faut donc en profiter. Les orties, c'est sain, gratuit et goûteux. On peut les utiliser pour faire du purin pour le jardin. C'est un insecticide et fongicide naturel, son action est positive pour le potager.

Mauvaise herbe pour beaucoup, une fois cueillie délicatement, l'ortie ne pique plus, il est alors possible de la cuisiner, en ne prenant que les feuilles les plus jeunes en haut de la plante. Mais le plus souvent, elle est cuite au court-bouillon, comme les bettes à carde ou les épinards.

En terme de saveur, l'ortie a un petit goût de verdure, assez proche du haricot vert. Quant à ses qualités nutritionnelles, elles sont remarquables. En effet, l'ortie est très riche en fer, vitamine C, pro-vitamine A et son taux de protéines est quasi équivalent à la viande. Pas mal pour une mauvaise herbe ?

Les orties doivent être préalablement :

- Déposées sur une table à l'extérieur afin que les derniers insectes puissent partir,
- Lavées comme des légumes avec du vinaigre blanc,
- Essorées pour enlever l'excédent d'eau.

Les Pholques (il en existe plusieurs espèces) ne vivent pratiquement que dans les habitations humaines, sont totalement inoffensifs pour nous, et contribuent à l'équilibre écologique de notre habitat.

Alors s'il vous plaît, ne les détruisez pas toutes.



Deux exemples de recette

1/ Chips d'orties

Rien de plus simple que faire des chips d'orties. Il vous faudra mettre dans une boîte hermétique, le sel, l'huile et les orties. Remuez et le tour est joué. Il vous reste plus qu'à disposer vos orties sur une plaque pendant une heure dans un four chaud à 100°.

J'attire votre attention sur la quantité d'huile : il faudra que les orties soient brillantes et en aucun cas, baigner dans l'huile. Si toutefois vous avez mis trop d'huile, rajoutez des orties pour absorber l'excédent.



2/ Tarte facile à l'ortie et au bleu

Préchauffez votre four à 200°. Disposez la pâte dans votre plat et piquez la avec une fourchette. Déposez vos orties fraîches ou vos «restes» d'orties cuits à la vapeur. Ajoutez votre appareil à tarte de votre choix (pour ma part, c'est un pot de crème + 2 à 3 œufs, ajustez en fonction de la taille du plat, du cercle choisi). Terminez par mettre 50 à 100 grammes de bleu : c'est le bleu qui va donner le goût. Enfourez pendant 30-35 minutes à 180°.

N'hésitez pas à couper votre four 5 minutes avant la fin de cuisson. Vous ferez un geste pour la planète et votre porte monnaie.

Manifestations à venir

Exposition sur les monuments aux morts sur le thème de la mémoire et du deuil

> **Du 3 au 28 mai** à la salle des mariages de la mairie
Inauguration probable le 7 mai avec participation du médiateur du service du Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême.



Circuit art contemporain en vallée de l'échelle

> **Début le 13 mai 14h30** au niveau de la source de l'Échelle.

Rendez-vous aux jardins

> **Le 6 juin au jardin médiéval**

Exposition, animations avec les compagnons du végétal et le CAD.

Elections départementales et régionales

> **Les dimanches 20 et 27 juin** à la **Salle Polyvalente**

Animation et concert au château du Pouyaud

> **Dimanche 11 juillet**

sur le thème de la musique et du patrimoine.
Animation pilotée par le CAD
avec visite guidée et concert à partir de 15h.



Les Soirs Bleus

> **Le vendredi 20 août** à partir de 18h dans le bourg de Dignac
avec un spectacle de cirque et concert de rock.

Journées du Patrimoine

> **Les 18 et 19 septembre** avec une balade à thème
(lecture et animation musicale) au niveau du parcours sportif
jusqu'à la source de l'Échelle.

